

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 05 novembre 2014.

Étaient présents :

Mmes Bouchart, Goube, MM. Andriès, Boussemart, Detournay, Dissaux, Houssin,
Lefebvre, Méquignon, Parent, Schepman, Verdonck, Waymel.

Étaient excusés :

MM. Bruneel, Cambien, Douez, Lefait, Leroy, Pauron, Plouy, Vandevoorde.

Vu le rapport n° 22-14

Le Comité Syndical a décidé de classer le Smael dans la catégorie des établissements
publics assimilés aux communes de 20.000 à 40.000 habitants.



VOTANTS : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 17 NOV. 2014

Le Président,
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX